



**Bien vivre
et vieillir
chez soi
dans sa
communauté**



Les Tables locales
de concertation des aînés
de la Côte-Nord

L'Alliance

en faveur de l'amélioration
des conditions de vie des aînés



Portrait des conditions de vie des aînés

Franquelin



Août 2016

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

La municipalité de Franquelin se situe dans la municipalité régionale de comté (MRC) de Manicouagan. Franquelin est localisée à environ 455 kilomètres à l'est de Québec, à 230 kilomètres à l'est de Tadoussac et à 32 kilomètres à l'est de Baie-Comeau. En fait, Godbout est la municipalité la plus près de Franquelin, soit à 27 kilomètres à l'est de celle-ci.

Franquelin doit son existence à l'industrie forestière, même si aujourd'hui cette industrie n'est plus le moteur économique de cette localité. La Société Énergie Rivière Franquelin, qui constitue un partenariat public/privé entre le Groupe Axor et la municipalité, exploite une centrale hydroélectrique à la chute Thompson sur la rivière Franquelin. Depuis décembre 2010, la Société verse à la municipalité des redevances correspondant à 5 % de ses ventes brutes d'électricité à Hydro-Québec.

À l'automne 2015, le Groupe Axor a offert un montant de 30 000 \$ à la municipalité pour le maintien des services éducatifs à l'école Père-Duclos pour l'année 2016-2017. En effet, cette école, qui ne compte que quelques élèves, était menacée de fermeture.

AUTRES INFORMATIONS

Date de constitution : 1^{er} janvier 1978

Gentilé : Franquelinois, Franqueloise

Superficie totale : 522,02 km²

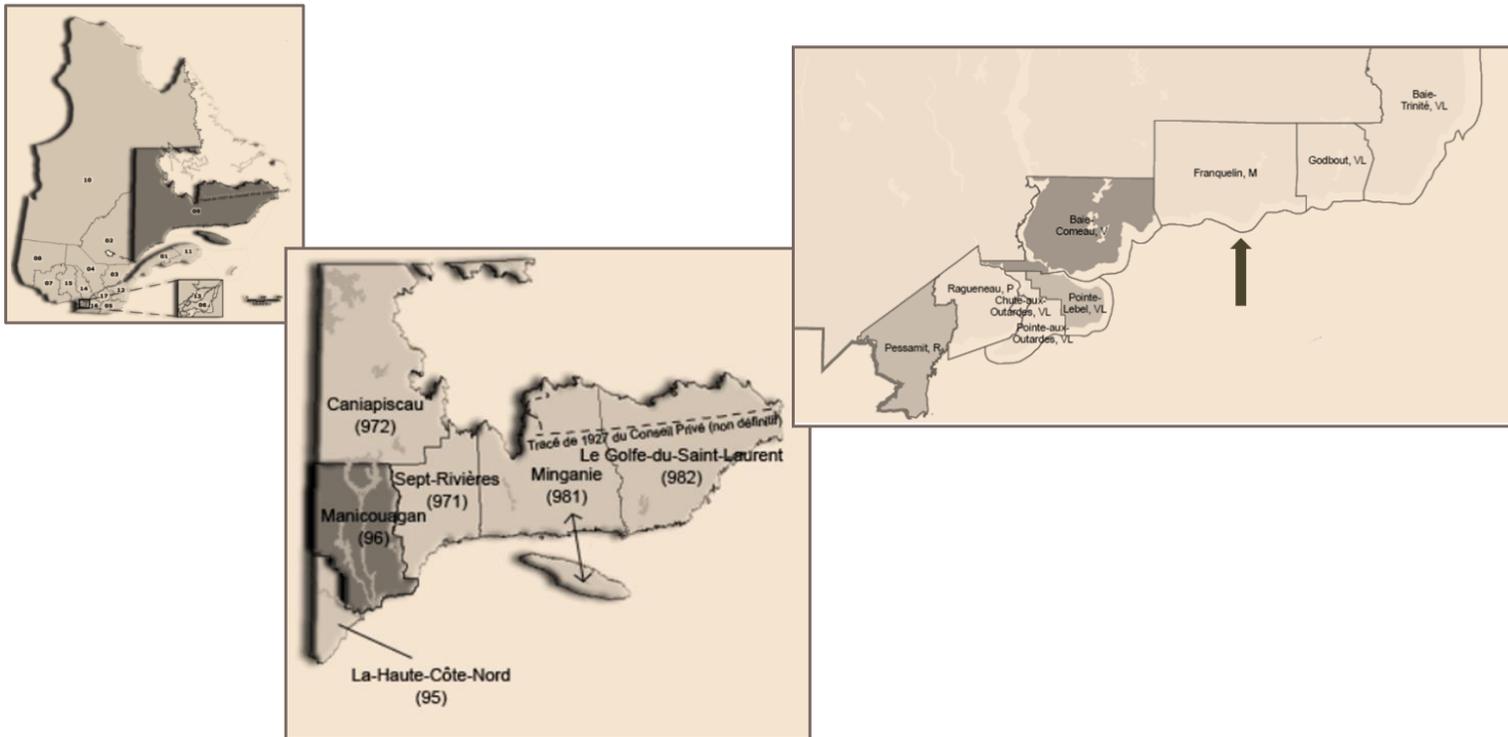
Superficie terrestre : 430,20 km²

Population estimée en 2015 : 306 personnes

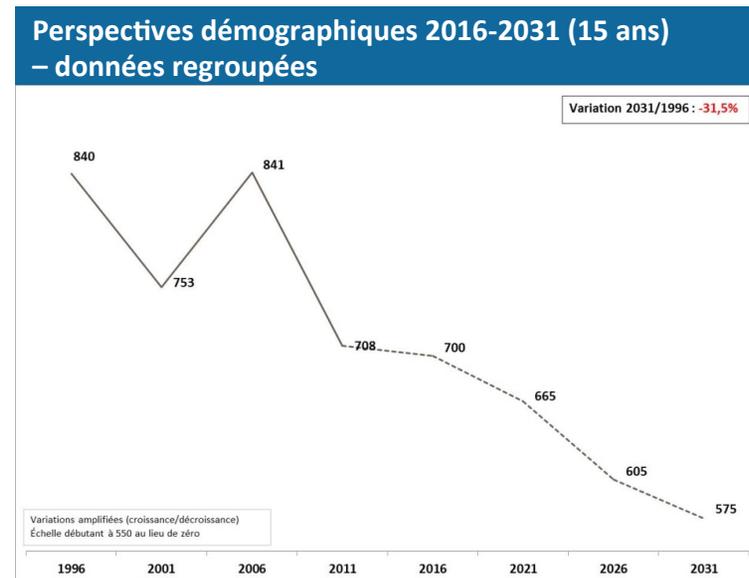
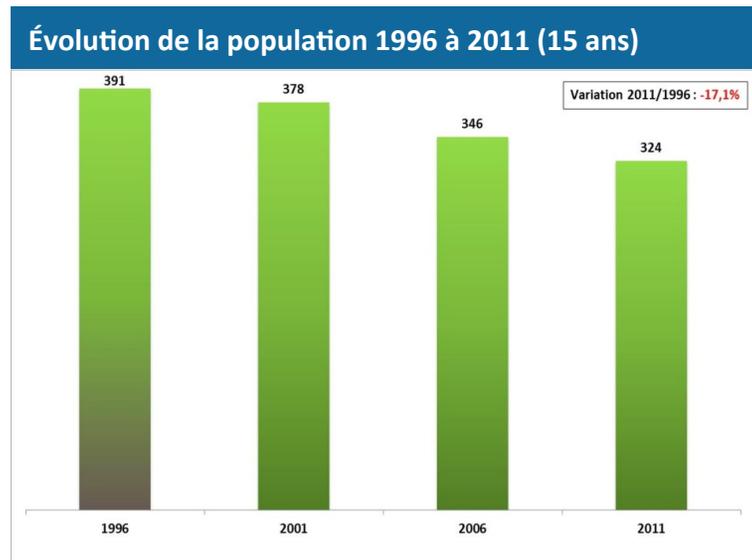
Densité (2015) : 0,7 hab./km² (terrestre)

MRC : Manicouagan

LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE



QUELQUES STATISTIQUES...



Constats sur l'évolution de la population

Depuis 1996, la population de Franquelin est en décroissance continue. Elle aurait diminué de 67 résidents entre 1996 et 2011. La baisse la plus importante s'est produite entre 2001 et 2006.

En 15 ans, Franquelin aurait perdu 17,1 % de sa population.

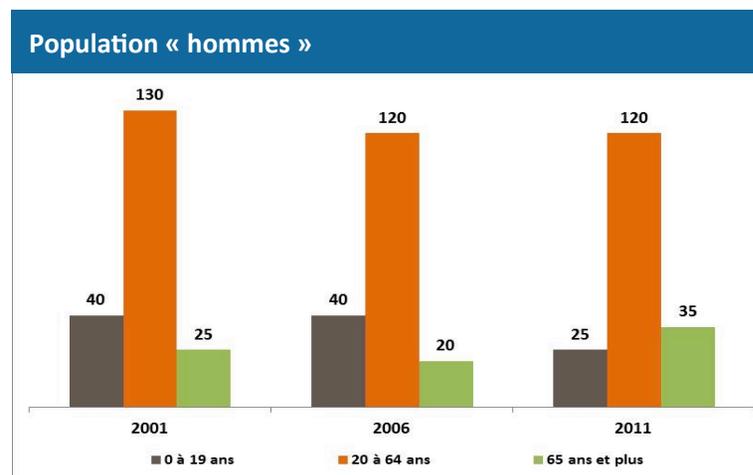
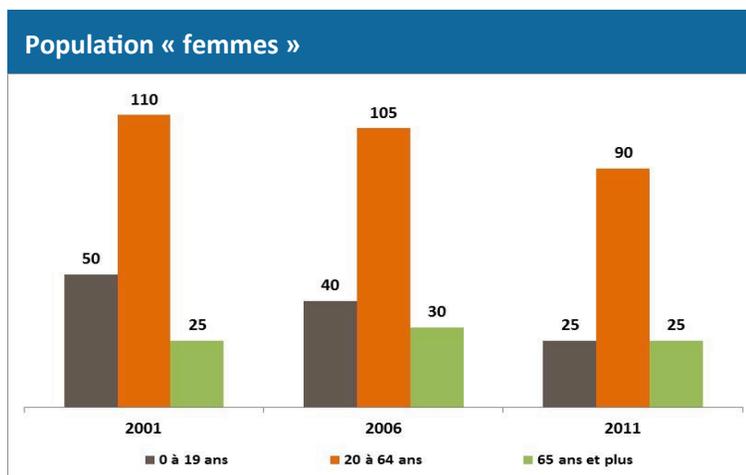
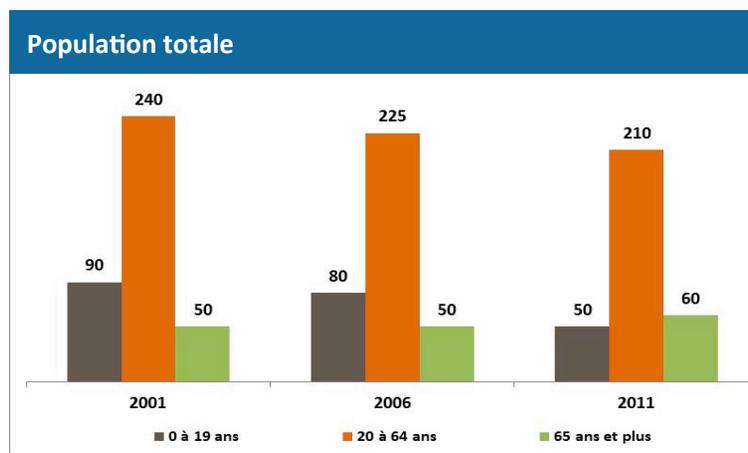
Si on se fie à l'estimation de la population pour 2015 du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), soit 306 personnes, 18 résidents supplémentaires auraient quitté la municipalité entre 2011 et 2015, portant le taux de décroissance total entre 1996 et 2015 à -21,7 %.

Malheureusement, les données sur **les perspectives démographiques de Franquelin ne sont pas disponibles**, compte tenu de son faible nombre de résidents. Les plus petites municipalités et un territoire d'habitation de la MRC de Manicouagan ont été regroupés ensemble pour établir les perspectives démographiques. Il s'agit des municipalités de Franquelin et de Godbout ainsi que le territoire non organisé (TNO) de Rivière-aux-Outardes.

Il est possible de constater que, globalement, la population de ces petites communautés chute de façon continue de 1996 à 2031, à l'exception de 2006. En effet, selon ces perspectives démographiques, jusqu'en 2031 (édition 2014), la population de ces petites communautés devrait décroître de 133 personnes, soit 18,8 %, entre 2011 et 2031 (20 ans), et de 265 personnes, soit 31,5 %, entre 1996 et 2031 (35 ans). Cela représente respectivement un taux de décroissance annuel moyen composé de -1,03 % et de -1,08 %.

Il n'est pas possible d'expliquer la hausse de la population en 2006. Celle-ci a été enregistrée auprès des communautés de Godbout et de Rivière-aux-Outardes.

RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR GROUPE D'ÂGE, 2001 À 2011



Constats sur la répartition de la population par groupe d'âge

La population des « 0 à 19 ans » a diminué de façon drastique entre 2001 et 2011 : -44 %

Cette décroissance s'est produite davantage chez les femmes :

- Femmes (-50 %)
- Hommes (-38 %)

La population de personnes de « 20 à 64 ans » a également fluctué à la baisse entre 2001 et 2011 : -13 %

Cette baisse fut surtout enregistrée chez les femmes :

- Femmes (-18 %)
- Hommes (-8 %)

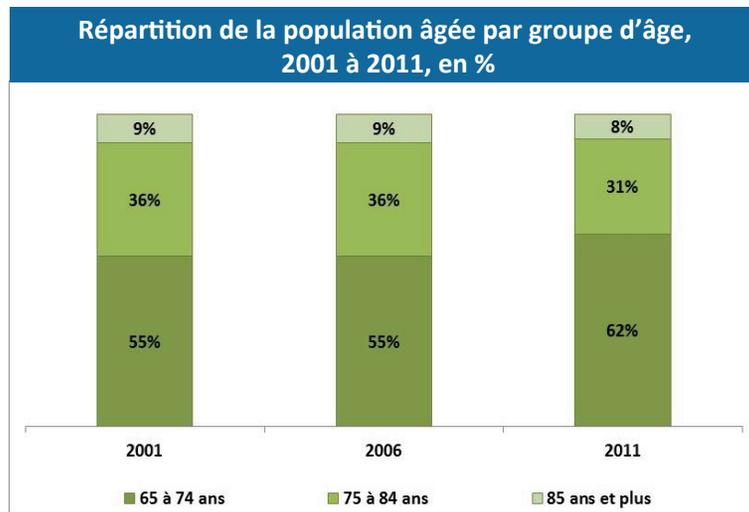
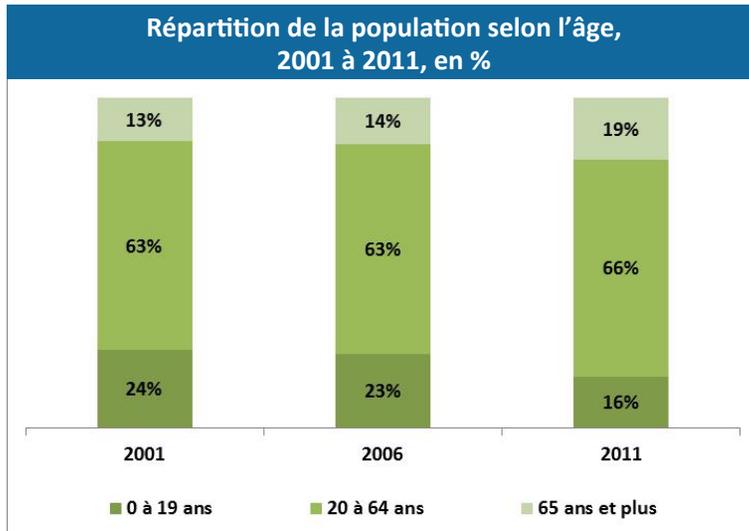
La population de personnes de « 65 ans et plus » a augmenté entre 2001 et 2011 : +20 %

Cette croissance s'est uniquement produite chez les hommes :

- Femmes (0 %)
- Hommes (+40 %)

Note : *Puisque la population de Franquelin n'est pas nombreuse, toute modification apparaît davantage, en termes de proportions.*

- Le nombre de **personnes âgées** est passé de **50 à 60 personnes** à Franquelin entre **2001 et 2011**.
- En 2011, les **hommes** constituent **58,3 %** des personnes aînées alors que les **femmes** en forment une plus petite partie avec **41,7 %**.
- L'**âge médian** de la population est passé de 40,8 ans à **50,3 ans**, de 2001 à 2011, soit une hausse de 9,5 ans sur une période de 10 ans. Cette hausse fut enregistrée autant entre 2001 et 2006 (+4,7 ans) qu'entre 2006 et 2011 (+4,8 ans).
- En **2011**, l'**âge médian** était de :
 - Femmes : 49,1 ans
 - Hommes : 52,4 ans.



Franquelin

Constats concernant le vieillissement de la population

La proportion relative de personnes âgées de 65 ans et plus est passée de 13 % à 19 % du total de la population, une hausse de 6 points de pourcentage sur 10 ans.

La proportion relative des personnes âgées de 20 à 64 ans a augmenté de 3 points de pourcentage, passant de 63 % à 66 %.

La proportion relative des 0 à 19 ans a diminué de 8 points de pourcentage, passant de 24 % à 16 %.

La proportion relative des personnes âgées de 85 ans et plus, par rapport à la population aînée totale, est passée de 9 % à 8 %.

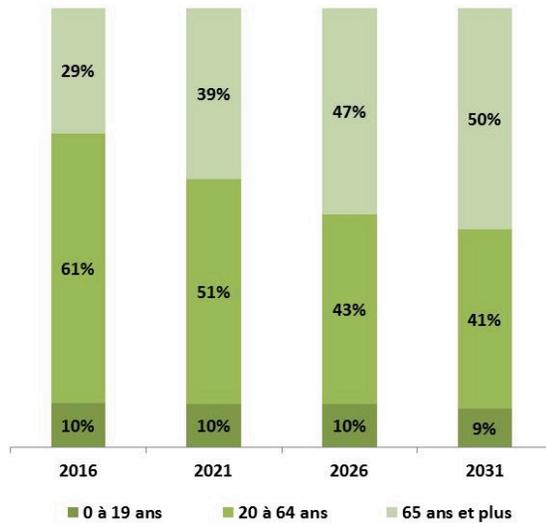
La proportion relative du groupe des 75 à 84 ans a aussi diminué, mais de 5 points de pourcentage, soit de 36 % à 31 %.

À l'inverse, la proportion relative du groupe des 65 à 74 ans a augmenté de 7 %, passant de 55 % à 62 %.

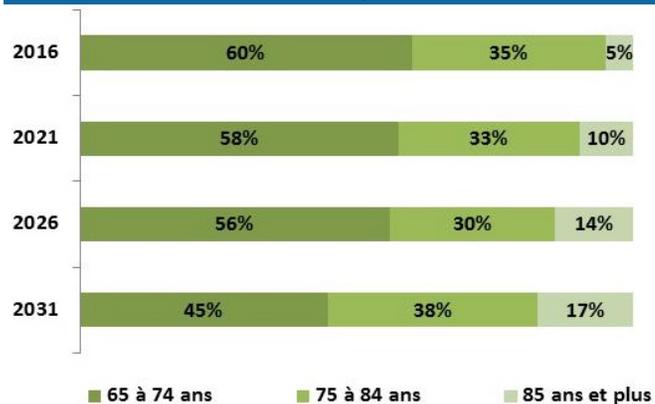
Il importe de rappeler qu'il s'agit de petits nombres, ce qui occasionne des variations importantes, en termes de pourcentages.

En 2011, l'âge médian des personnes aînées (excluant les résidents d'un établissement institutionnel) était de 70,7 ans, soit de 71,0 ans chez les femmes et de 70,0 ans chez les hommes.

Perspectives démographiques par groupe d'âge, 2016-2031, en %*



Perspectives démographiques des personnes aînées, 2016-2031, en %*



* Données regroupées – Franquelin, Godbout et Rivière-aux-Outardes

Franquelin

Constats sur le vieillissement de la population, 2016-2031

La proportion relative de la population aînée augmenterait de 21 points de pourcentage entre 2016 et 2031, soit sur une période de 15 ans.

En 2031, la moitié de la population (50 %) serait âgée de 65 ans et plus.

Moins de la moitié des aînés (45 %) auraient entre 65 et 74 ans en 2031, soit 15 points de pourcentage de moins qu'en 2016.

La proportion relative des aînés de 75 à 84 ans serait plus importante en 2031 qu'en 2016, soit de 3 %, et la proportion des 85 ans et plus serait aussi beaucoup plus élevée (+12 %).

En termes de chiffres absolus, le nombre de personnes de 65 à 74 ans passerait de 120 à 130, de 2016 à 2031 ($\Delta_{2031/2016}$: +8 %).

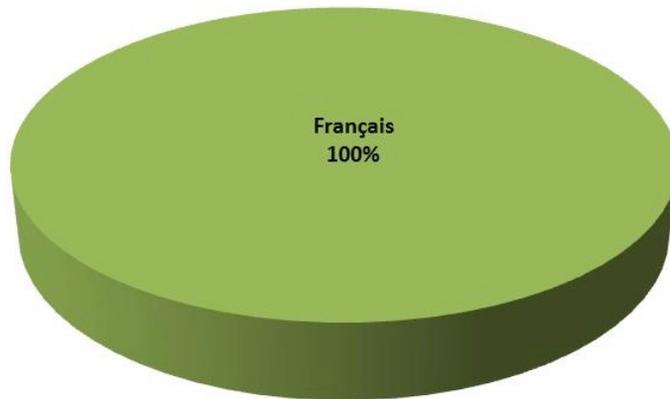
Le nombre de personnes de 75 à 84 ans passerait de 70 à 110, de 2016 à 2031 ($\Delta_{2031/2016}$: +57 %).

Le nombre de personnes de 85 ans et plus passerait de 10 à 50, de 2016 à 2031 ($\Delta_{2031/2016}$: +400 %).

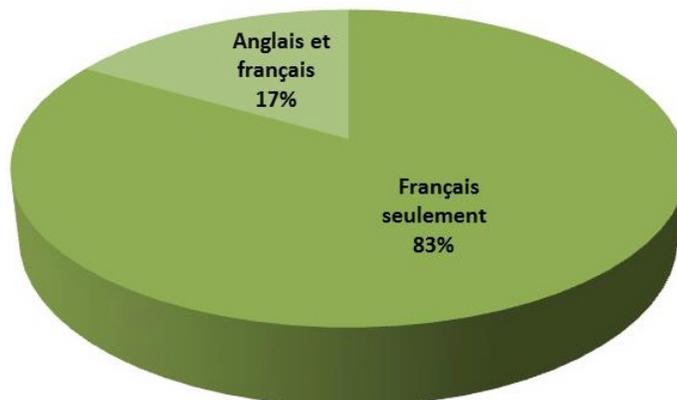
L'âge moyen passerait de 53,1 ans en 2016 à 58,6 ans en 2031, soit une augmentation de 5,5 ans.

QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DES PERSONNES ÂNÉES...

Première langue officielle parlée, 2011



Connaissance des langues officielles, 2011



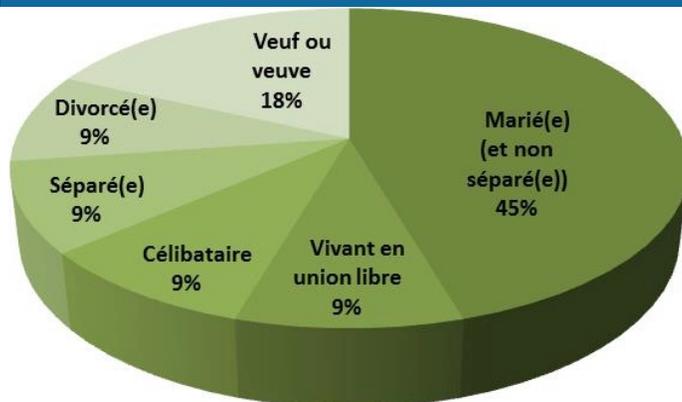
Constats sur la connaissance des langues officielles

La totalité de la population aînée de la municipalité de Franquelin a le français comme première langue officielle parlée.

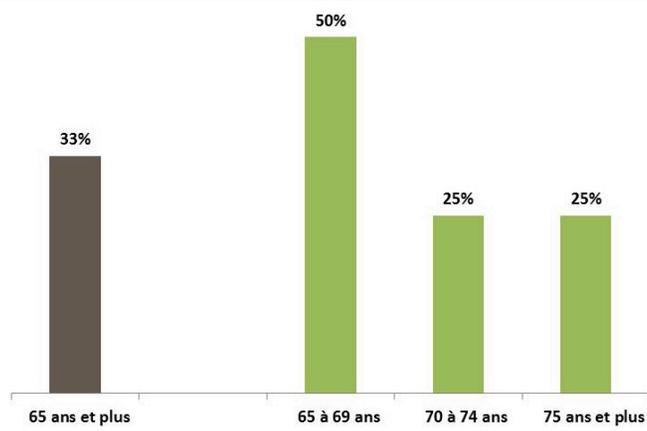
Parmi les langues officielles, les aînés de Franquelin connaissent surtout le français. Seulement 17 % des personnes aînées connaissent aussi l'anglais.

En fait, la totalité de la population aînée connaît le français et 17 % connaît également l'anglais.

État matrimonial, 2011



Personnes vivant seules, 2011



Constats – autres caractéristiques

Moins de la moitié (45 %) des personnes aînées sont mariées.

Près d'une personne aînée sur 5 est veuve.

Environ une personne aînée sur 3 vit seule. Ces personnes sont surtout dans la catégorie d'âge des 65 à 69 ans (environ 10 personnes).

Les personnes aînées vivent surtout dans des maisons individuelles non attenantes (92 %).

En 2006, le taux de propriété dans la municipalité de Franquelin était de 83 % (pour toutes les catégories d'âge).

Type d'habitation, 2011



Références

Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/>
Institut de la statistique du Québec, <http://www.stat.gouv.qc.ca/>
Statistique Canada, Recensements : <http://www.statcan.gc.ca/>

Notes

Arrondissement des données des recensements : Par souci de confidentialité, Statistique Canada publie des données qui ont été arrondies aléatoirement. L'arrondissement des données supprime la possibilité d'associer des chiffres à une personne ou à un petit groupe de personnes en particulier. Par conséquent, tous les chiffres, y compris les totaux, sont arrondis de façon aléatoire (vers le haut ou vers le bas) jusqu'à un multiple de 5, parfois de 10. Il faut donc s'attendre à ce que les totaux et les chiffres correspondants puissent présenter quelques légères différences. De même, la somme des pourcentages calculés à partir de chiffres arrondis ne correspond pas nécessairement à 100.

Les **caractéristiques des personnes âgées** excluent les résidents d'un établissement institutionnel (logements collectifs institutionnels).

Définitions

Âge médian : Âge « x » tel qu'il divise une population en deux groupes d'effectifs égaux, l'un composé uniquement des individus d'âge supérieur à « x », l'autre des individus d'âge inférieur à « x ».

Densité de population : Elle représente le nombre d'habitants par kilomètre carré pour la population de tous les âges.

État matrimonial : Indique si, oui ou non, une personne de 15 ans et plus vit en union libre ainsi que l'état matrimonial légal de celles qui ne vivent pas en union libre. L'état matrimonial légal s'entend de l'état matrimonial de la personne selon la loi, c'est-à-dire célibataire, mariée ou veuve.

Taux de propriété : Pourcentage des logements privés qui sont occupés par leur propriétaire.

Maison individuelle non attenante : Logement non joint à un autre logement ou construction (sauf à son propre garage ou hangar). Une maison individuelle non attenante est entourée d'espaces libres et n'a aucun logement au-dessus ou en dessous. Une habitation mobile installée en permanence sur des fondations est considérée comme une maison individuelle non attenante.